



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le Lundi quatre Juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Lundi vingt-huit Mai 2018 se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Maire, Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGON, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Marie-Alice RUSCADE, Thomas ZITA, Eveline CLOTILDE, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Sabine MAMERT LISTOIR, Grégory MANICOM, Daniel DULAC, Marius SYNESIUS, Annick CARMONT, Evelynne MESSOAH, Michel SURET, Joanie ACHOUN, Marcellin CHINGAN, Patrick PELAGE, Jérôme Thierry CHOUNI, Joël TAVARS, Jean ARDISSON.

Représentés : MM. Pierre PORLON (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Rose-Marie LOQUES (Jean ANZALA), Harry ROUX (Joseph HILL), Dantès ABASSI (Eveline CLOTILDE). Jacques RAMAYE (Michel SURET), José OUANA (Marie-Alice RUSCADE).

Absents : MM. Stella GUILLAUME, Déborah HUSSON.

Absents excusés : MM. Liliane FRANCILLONNE, Claity MOUNSAMY, Françoise FONLEBECK-DIELNA, Seetha DOULAYRAM.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres représentés :	Absents :	Absents excusés :
35	23	06	02	04

Le quorum étant atteint, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, six (06) représentés, deux (02) absents et quatre (04) absents excusés le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean ANZALA est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Aménagement du quartier du nouveau Guenette- Validation de la reddition des comptes 2017 **11/DCM2018/61**

Madame Le Maire explique aux élus que dans le cadre des mandats d'études et de réalisation des opérations confiées en mandat à la SEMSAMAR, il est prévu de valider la reddition des comptes présentée annuellement par l'opérateur.

Elle précise qu'en effet, conformément à l'article 19 des conventions de mandat, les bilans financiers des dépenses à engager et restant à engager, sont présentés à la fin de chaque année (voir documents joints à la présente).

Elle tient à faire remarquer suite à la présentation des éléments financiers actualisés, ainsi que l'état d'avancement de l'opération au titre de l'année 2017, il est prévu de valider la reddition des comptes correspondante.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20180604-11DCM201861-
DE
Date de télétransmission : 25/06/2018
Date de réception préfecture : 25/06/2018

Notifiée et publiée le 26/06/2018

Elle termine en disant que le bilan financier actualisé de l'opération « Aménagement du quartier du nouveau Guenette » s'élève à :

- 2 611 479.00€ TTC en dépenses, dont 2 611 479.00 € TTC réalisées en cumulé au 31/12/2017.

- 2 611 479.00 € TTC en recettes, dont 2 637 172.00 € TTC réalisées en cumulé au 31/12/2017.

*Le Conseil Municipal,
Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues
DECIDE A LA MAJORITE
Vote à scrutin public*

Pour : 28

Abstention : 1 –MM. Jean ARDISSON

Article 1 : De valider la reddition des comptes de l'opération « Aménagement du quartier du nouveau Guenette » au titre de l'année 2017.

Article 2 : De valider le coût d'objectif actualisé de l'opération « Aménagement du quartier du nouveau Guenette » l'amenant à 2 409 432.00€ HT, soit 2 611 479.00€ TTC.

Article 3 : Que tous pouvoirs seront donnés au Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

Article 4 : Le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Comptable public et publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Fait à Le Moule, le 04 Juin 2018



Pour extrait conforme
Le Maire,

Gabrielle LOUIS-CARABIN
Gabrielle LOUIS-CARABIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.

Notifiée et publiée le 26/06/2018

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20180604-11DCM201861-
DE
Date de télétransmission : 25/06/2018
Date de réception préfecture : 25/06/2018



AMENAGEMENT DU QUARTIER DE GUENETTE (NOUVEAU ET VIEUX) - NOUVEAU GUENETTE

BILAN FINANCIER ET ECHancier DE TRESORERIE PREVISIONNELS TTC

Désignation lignes budgétaires En Euros	HT Budget préc.	HT Budget actualisé	TVA	TTC	A fin 2017	T1-2018	T2-2018	T3-2018	T4-2018	2018
A : 138660/1386609002-Cessions Terrains Lotissement	987 179	909 977		909 977	909 167		810			810
A : 138660/6506-Subv. Autres Ct Frafu	286 795	286 795		286 795	286 795					
A : 138660/8002-Mémoires	1 105 486	1 182 660	202 047	1 384 707	1 411 210				-26 503	-26 503
A : 138660/9006-Subv. Région	30 000	30 000		30 000	30 000					
Sous-total recettes	2 409 460	2 409 432	202 047	2 611 479	2 637 172		810		-26 503	-25 693
B : 138660/1001-Travaux VRD	-1 290 785	-1 300 002	-110 500	-1 410 502	-1 410 502					
B : 138660/1002-Travaux Lotissement Artisanal	-575 533	-575 533	-48 920	-624 453	-624 453					
B : 138660/1013-Espaces Verts	-3 450	-3 450	-293	-3 743	-3 743					
B : 138660/3003-Coordonnateur (SPS)	-3 768	-3 768	-320	-4 088	-4 088					
B : 138660/3006-Rémunération Semsamar	-113 618	-113 618	-9 658	-123 276	-123 276					
B : 138660/3102-Etudes Préalables	-1 358	-1 358	-115	-1 473	-1 473					
B : 138660/3103-Etudes Techniques	-123 607	-123 607	-10 507	-134 114	-134 114					
B : 138660/3109-Etude Géometre Lotissement Artisanal	-2 380	-5 980	-508	-6 488	-6 488					
B : 138660/3112-MOE	-40 801	-40 801	-3 468	-44 269	-44 269					
B : 138660/3204-Publicité et Reprographie	-23 246	-27 147	-2 307	-29 454	-29 454					
B : 138660/3205-Honoraires Notaire sur Ventes	-15 842	-15 842	-1 347	-17 189	-17 189					
B : 138660/3209-Aide au Logement Provisoire	-8 118	-8 118	-690	-8 808	-8 808					
B : 138660/3210-Frais Financiers	-11 445	-11 445		-11 445	-11 445					
B : 138660/3212-Autres Frais Divers	-174 543	-157 798	-13 413	-171 211	-171 211					
B : 138660/3266-Frais de Préfinancement	-20 966	-20 966		-20 966	-20 966					
Sous-total dépenses	-2 409 460	-2 409 432	-202 047	-2 611 479	-2 611 479					
C : 138660/0000-Préfinancement							810			810
Solde de la Trésorerie transitoire					25 693		810			810
Trésorerie finale					25 693	25 693	26 503	26 503	26 503	26 503

réception en préfecture
1173-20180604-11DCM201861-
de transmission : 25/06/2018
de réception préfecture : 25/06/2018